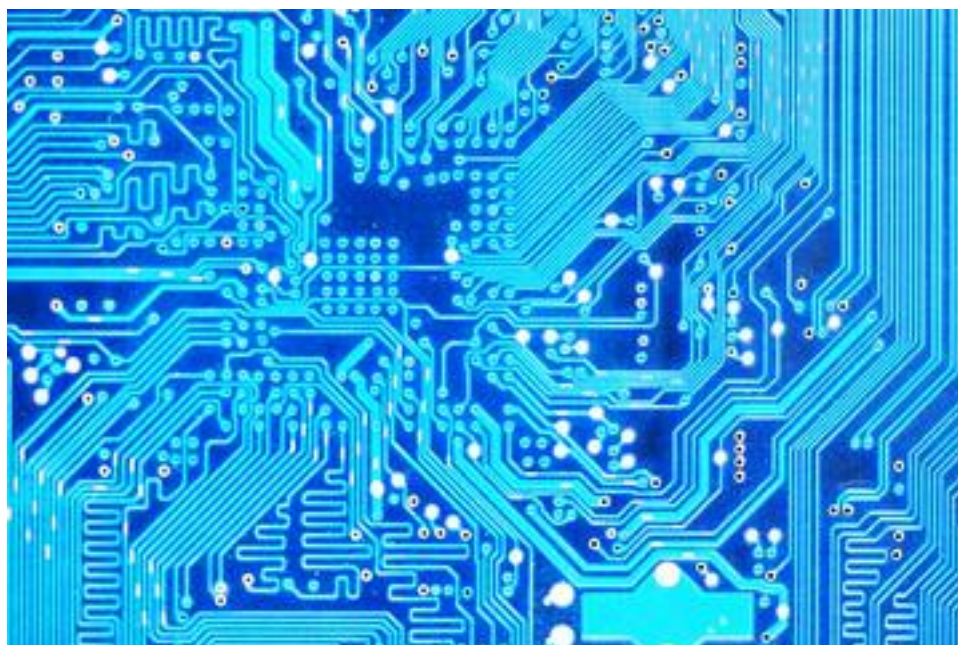


2ème édition des Journées d'études

« Le droit fiscal à l'ère digitale »



**LES DROITS DU CONTRIBUABLE
FACE A L'ADMINISTRATION DEMATERIALISEE**

Conseil Supérieur du Notariat de Paris

60 boulevard de la Tour-Maubourg - Paris (7e) Inscriptions :

laurence.vapaille@univ-evry.fr

Vendredi 12 mai 2017, de 14h à 17h

2^{ème} édition des Journées d'études « Le droit fiscal à l'ère digitale »

Avec le soutien du laboratoire de recherche Centre Jean Bodin de l'Université d'Angers, du Centre de recherche Léon Duguit de l'Université d'Evry, de l'Institut International des Sciences Fiscales (2ISF), du Conseil Supérieur du Notariat, du Barreau de Paris et de la Revue gestion et finances publiques.

Séminaire sous la direction scientifique de Sophie LAMBERT-WIBER, maître de conférences de droit privé, HDR, et Laurence VAPAILLE, maître de conférences de droit public, HDR

Propos introductifs

Madame Laurence VAPAILLE, maître de conférences de droit public, HDR, à l'Université d'EVRY

I - LES CONSEQUENCES DE LA DEMATERIALISATION SUR LA RELATION CONTRIBUABLE/ADMINISTRATION

1 - La spécificité de la protection des données personnelles en matière fiscale

Nicolas OCHOA, Docteur en droit, Qualifié aux fonctions de maître de conférences, Consultant senior chez DPO Consulting, Président de l'AFPDP

2 – La dématérialisation au service de l'amélioration de la performance de l'administration

Yannick GIRAULT, Directeur à la Direction générale des finances publiques, SNC Cap numérique

3 - La dématérialisation, ou le renforcement de la coopération requise du contribuable

Arnaud GRANGER, Avocat au Barreau d'Angers, Tiers de confiance agréé

4 - Dématérialisation de la preuve

Christophe de La MARDIERE, Professeur du CNAM, Titulaire de la chaire de fiscalité des entreprises

II – LA DEMATERIALISATION DU CONTROLE FISCAL DES ENTREPRISES

1 – La vérification de comptabilité informatisée, passé et futur

Sophie LAMBERT-WIBER, maître de conférences, HDR, Université d'Angers

2 – La transmission des FEC, et les problématiques rencontrées par les professionnels de l'expertise comptable

Marc MICHEL, Expert-comptable, Commissaire aux comptes, Expert auprès des Cours administratives d'appel de Paris et Versailles

Sous réserve de confirmation

3 – La reconfiguration des garanties accordées au contribuable dans le cadre de la vérification de comptabilité informatisée

Damien COURSODON, Vérificateur à la Cour des Comptes, chargé d'enseignement à l'Université de Cergy-Pontoise